

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR NICOLE DOMINGUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL # 2022-01

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, qui se tiendra le 3 octobre 2022 à 19 h à la salle du conseil située au 4557 rue Principale à Ste-Cécile-de-Whitton, le Conseil municipal aura à statuer sur la demande d'usage conditionnel suivant :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

LOT NUMÉRO 3 480 557 (Chemin du Trente-Sous)

NATURE ET EFFETS

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation de micro-chalets/cabines autosuffisants afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement No 2021-06 sur les usages conditionnels concernant notamment les résidences de tourisme.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra toute personne intéressée qui désirera s'exprimer relativement à cette demande d'usage conditionnel.

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce seizième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.

Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/Greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le seizième jour du mois de septembre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal, babillard municipal (village) ainsi que sur l'emplacement visé.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce seizième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.

Directrice générale/Greffière-trésorière